



Les devoirs de rentrée du ministère de l'Éducation nationale et des Sports



Roxana Maracineanu et Jean-Michel Blanquer réunis en août dernier pour la semaine du vélo à l'école. (A. Réau/L'Équipe)

Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu ont tenu, lundi, une conférence de presse commune, la première de cette envergure depuis que le ministère des Sports a été placé sous l'autorité de celui de l'Éducation nationale.

C'est au siège du ministère de l'Éducation nationale que Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu ont présenté, lundi après-midi, leurs priorités dont « mieux faire le lien entre le sport et l'éducation » et « réparer les champions de demain » dans l'optique des Jeux Olympiques de Paris 2024, a souligné en préambule Jean-Michel Blanquer. Au-delà du catalogue d'actions pour la plupart connues, le duo de ministre a fait le point sur plusieurs sujets d'actualité.

La lutte contre les séparatismes

Si Jean-Michel Blanquer a évoqué en la matière l'action du ministère sur la constitution d'un réseau de référents et sur le contrôle des structures, Roxana Maracineanu a indiqué sa volonté d'inscrire dans la future loi sur les séparatismes des mesures concernant le sport.

« Notamment, a-t-elle expliqué, une feuille de route du ministère qui prévoit des propositions législatives pour qu'on puisse renforcer les prérogatives des fédérations sur le respect du pacte républicain, mais aussi des conditions plus fortes d'affiliation des associations. Elle prévoit aussi une meilleure structuration de notre organisation en étroite coopération avec le ministère de l'Intérieur et le renforcement de notre réseau de sentinelles dans le mode sportif en y impliquant mieux nos cadres techniques sportifs. Enfin, nous allons fléchir davantage de financements vers les associations et les équipements sur les territoires prioritaires pour qu'on puisse offrir des alternatives républicaines à la jeunesse de ces quartiers. »

Une compensation pour le sport pro

Le dispositif de compensation destiné à pallier le manque de spectateurs, pour cause de jauge réduite, est très attendu par les dirigeants des fédérations de sports collectifs et des clubs pros. « Nous y travaillons », a confirmé la ministre déléguée aux Sports. Elle a précisé que les calculs

portaient notamment sur le « *taux de dépendance à la billetterie* » des différents acteurs et souligné que les clubs et Championnats les plus dépendants de la billetterie seraient davantage aidés que ceux qui tirent un maximum de recettes des droits télé.

Roxana Maracineanu a annoncé que les aides pourraient se situer « *dans le même ordre que la culture, près de 100 M€* ». Elle fait référence aux 100 M€ d'aide au spectacle vivant privé pour « *le soutien de la reprise d'activité, handicapée par la distanciation physique* », dans le plan de relance national de 100 Mds € dont 2 Mds € pour la culture.

Réouverture d'un concours de professeur de sport

La réforme statutaire des cadres techniques (CTS) ayant été enterrée, Roxana Maracineanu a annoncé la réouverture en 2021 du concours de recrutement de professeurs de sport (donc de fait les cadres techniques) sans préciser le nombre de postes. Interrogée pour savoir s'il y avait une doctrine officielle du ministère concernant le maintien des Directeurs Techniques Nationaux en poste au minimum jusqu'aux Jeux de Tokyo, la ministre déléguée aux Sports a laissé entendre qu'il n'y aurait pas d'obligation en la matière.

« *Nous allons pousser pour inciter à ce que les équipes techniques puissent rester en place jusqu'à l'organisation des Jeux, ça nous paraît très important pour la sérénité des sportifs et pour ne pas aller contre les critères de qualification qui ont été décidés à l'avance. Nous allons pousser en ce sens, mais s'il y a vraiment une incompatibilité affirmée entre un nouveau président et un DTN, nous discuterons ces cas-là au cas par cas* », a-t-elle expliqué.

802 M€

Le budget des Sports en 2021, présenté lundi 28 septembre, auquel s'ajoutent les 122 M€ du plan de relance répartis sur deux ans.

La future loi sport

Annoncée depuis 2017, puis maintes fois repoussée, la loi sport et société devrait être présentée « *d'ici à la fin du quinquennat* » a précisé Jean-Michel Blanquer, soit avant mai 2022. Elle aura notamment pour objectifs « *la rénovation de la gouvernance des fédérations sportives* » ou encore « *la féminisation des directions des instances sportives* », comme indiqué dans la feuille de route des ministres.

Mais elle pourrait aussi favoriser « *l'ouverture des équipements sportifs au-delà du temps scolaire* » pour une meilleure utilisation, a précisé le ministre. Le texte devrait prendre la forme d'une proposition de loi portée par les députés alors que plusieurs parlementaires, tous partis confondus, planchent depuis plusieurs mois sur le sujet avec le ministère délégué aux Sports.

Plus d'argent pour le haut niveau ?

Claude Onesta, manager de la haute performance au sein de l'Agence Nationale du Sport, évoquait samedi dans nos colonnes sa volonté de voir l'enveloppe du haut niveau flirter avec les 100 M€, contre 90 M€ aujourd'hui.

« *Claude Onesta et Frédéric Sanaur (directeur général de l'ANS) nous ont présenté leur projet Ambition bleue. J'appuie leur volonté de trouver les 10 M€ supplémentaires pour soutenir les trois cents sportifs les plus en vue* », a expliqué Roxana Maracineanu. « *Il n'est pas question pour moi de couper des moyens à d'autres sportifs engagés dans la même démarche [...] Je serai attentive à ce que l'on n'ampute pas le budget du sport pour tous pour le sport de haut niveau* », a souligné l'ancienne championne de natation.

publié le 5 octobre 2020 à 19h09